



Engagement en Matière de Bien-Être Animal

Les Aliments Maple Leaf possède des valeurs profondément ancrées qui définissent sa culture et sont très directement liées à la façon dont elle traite les animaux qu'elle élève ou se procure. La production de viande a des répercussions environnementales, nutritionnelles et éthiques que nous devons gérer de façon responsable dans le cadre de notre engagement à adopter des pratiques durables.

En tant que plus grand producteur de protéines de viande au Canada, les Aliments Maple Leaf se doit d'être un chef de file en matière de bien-être animal. Pour ce faire, le bien-être animal doit être intégré dans notre culture et nos activités. Nous consacrerons les efforts organisationnels et les ressources nécessaires pour atteindre cet objectif.

Les Aliments Maple Leaf est une société très intégrée sur le plan vertical puisqu'elle possède des installations de production de porc, des installations de production d'œufs d'incubation, des couvoirs et des usines de transformation de porc et de volaille. Nous entretenons de bonnes relations avec les éleveurs et autres fournisseurs de service, et nous cherchons continuellement à apporter des améliorations à notre chaîne d'approvisionnement. Nous croyons à l'importance des liens entre le bien-être animal, la sécurité au travail, la salubrité et la qualité des aliments, et la durabilité environnementale. Tous ces facteurs sont essentiels pour fournir aux consommateurs des aliments nutritifs de grande qualité produits de façon durable et éthique.

Notre responsabilité en matière de bien-être animal dépasse la portée de nos activités. Nous devons en faire la promotion et échanger nos connaissances pour améliorer les pratiques et la réglementation à l'échelle de l'industrie. Nous participons aussi assidûment à des activités avec les consommateurs, les clients, les groupes de défense des droits des animaux et d'autres parties prenantes afin de veiller à apporter des changements en fonction de données éprouvées scientifiquement, du bien-être animal optimal et des attentes de la société à notre égard. Par nos actions et nos communications, nous devons démontrer au public que les produits que nous fabriquons proviennent d'animaux traités avec empathie et humanité.

Les Aliments Maple Leaf est déterminée à améliorer ses pratiques pour assurer le bien-être des animaux en protégeant leurs « cinq libertés », qui sont les normes mondiales les plus communément acceptées en matière de soins responsables des animaux.

- 1. L'ANIMAL NE DOIT PAS AVOIR FAIM NI SOIF;** il doit avoir facilement accès à de l'eau et à des aliments favorisant le maintien de sa santé et de sa vigueur.
- 2. L'ANIMAL DOIT ÊTRE PRÉSERVÉ DE L'INCONFORT** grâce à un environnement approprié (abri et aire de repos confortable, notamment).
- 3. L'ANIMAL NE DOIT PAS ÊTRE SOUMIS À LA DOULEUR, NI À LA MALADIE, NI AUX BLESSURES,** grâce à la prévention, au diagnostic rapide et au traitement.
- 4. L'ANIMAL DOIT ÊTRE LIBRE DE SE COMPORTEUR NORMALEMENT,** grâce à un espace suffisant, à des installations adéquates et à la compagnie des siens.
- 5. L'ANIMAL NE DOIT PAS ÊTRE SOUMIS À LA PEUR NI À LA DÉTRESSE,** grâce à des conditions et à un traitement le prémunissant contre la souffrance mentale.

Nous protégerons ces cinq libertés en procédant à des auto-évaluations et à des évaluations par des tiers et en nous améliorant continuellement dans quatre domaines déterminants :

CULTURE : Veiller à faire progresser la culture du bien-être animal par la communication, l'éducation et la formation; mettre en place de solides politiques ainsi que des procédures opérationnelles standards bien définies; formuler quand il y a lieu des observations positives et sanctionner sans tarder les violations des normes en matière de bien-être animal.

RESPONSABILITÉ : Rendre compte régulièrement de notre rendement, des problèmes et de nos progrès touchant l'atteinte des objectifs à un comité du conseil d'administration, à la haute direction ainsi qu'à l'échelle de nos installations; procéder fréquemment à des vérifications internes à la fois rigoureuses et indépendantes.

MISE EN ŒUVRE : Mettre en œuvre les meilleures pratiques et technologies qui soient, sur la base de solides données scientifiques; collaborer avec un comité consultatif sur le bien-être animal composé d'experts indépendants; ainsi que soutenir la recherche et favoriser les améliorations susceptibles de renforcer les normes à l'échelle de l'industrie.

COMMUNICATIONS : Communiquer notre engagement, nos objectifs et notre rendement de façon claire et en nous fondant sur les faits, et faire preuve d'ouverture dans nos relations avec les parties prenantes.



Engagement en Matière de Bien-Être Animal

CULTURE

- Donner à notre personnel les connaissances, les compétences, les ressources et la culture nécessaires pour favoriser l'empathie et l'application de normes élevées en matière de bien-être animal.
- Définir clairement et faire respecter les exigences que nous avons envers notre personnel et nos fournisseurs en matière de bien-être animal, reconnaître les pratiques exemplaires et prendre rapidement des mesures disciplinaires au besoin.
- Mettre l'accent sur l'importance et la préséance du bien-être animal dans le cadre de nos processus de gestion, de nos politiques et procédures d'exploitation, de nos communications avec les employés et de nos relations avec les fournisseurs.

RESPONSABILITÉ

- Mettre en place une gouvernance solide qui stipule que les hauts dirigeants sont directement responsables de la conformité à nos normes et des progrès vers l'atteinte de nos objectifs.
- Produire tous les trimestres un rapport contenant des mesures clés du bien-être animal et décrivant les risques et les progrès réalisés vers l'atteinte de nos objectifs à l'intention d'un comité du conseil d'administration et de la haute direction.
- Exiger de nos usines et fournisseurs de porc et de volaille qu'ils adhèrent minimalement aux lignes directrices des codes de pratique du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage; du Programme d'Assurance qualité canadienne et du Programme Bien-être animal du Conseil canadien du porc (appelés Excellence du porc canadien et PorcBIEN-ÊTRE à compter de 2020); du North American Meat Institute, du Programme de soins aux animaux des Producteurs de poulet du Canada; du Programme de soin des troupeaux® des Éleveurs de dindon du Canada, et du Programme de soins aux animaux des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada.
- Exiger que des audits internes de nos activités soient effectués hebdomadairement ou mensuellement par des employés certifiés ou formés pour être auditeurs du bien-être animal par la Professional Animal Auditor Certification Organization (PAACO) et que des audits externes de toutes nos activités soient effectués annuellement.
- Maintenir une relation solide et ouverte avec les inspecteurs exclusifs de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et les vétérinaires de toutes nos usines de transformation, ainsi qu'avec les fonctionnaires provinciaux qui sont responsables du bien-être des animaux d'élevage.

AVANCEMENT

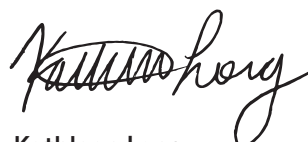
- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie en matière de bien-être animal comportant des cibles et des résultats mesurables et nous faisant progresser vers la réalisation de nos engagements et de nos objectifs.
- Travailler en étroite collaboration avec nos partenaires producteurs et autres fournisseurs pour veiller à l'application de normes élevées en matière de bien-être animal visant notre chaîne d'approvisionnement.
- Surveiller et faire progresser nos pratiques grâce au bureau du vice-président, Soins aux animaux et à une structure de gouvernance interne incluant des membres de la haute direction de l'exploitation.
- Former un conseil du bien-être animal composé d'experts externes qui nous aideront à faire constamment progresser l'efficacité de notre programme et de notre culture.
- Soutenir la recherche visant l'amélioration et l'avancement de notre compréhension du bien-être animal.
- Promouvoir des réformes de la réglementation pour améliorer et mettre en application des normes dans l'industrie, y compris par l'intégration de codes de pratique de référence dans la législation provinciale et fédérale.

COMMUNICATIONS

- Communiquer souvent et ouvertement au sujet de nos objectifs, de nos progrès et de notre rendement.
- Chercher à établir un dialogue constructif avec des organisations vouées à améliorer le bien-être animal.



Michael H. McCain
Président et chef de la direction



Kathleen Long
Vice-présidente, Soins aux animaux